

Concours 2022-2023

BOURSES D'EXCELLENCE GUY-DESBARATS

Une bourse de 5 000 \$ - Programmes de maîtrise

Une bourse de 5 000 \$ - Programmes de doctorat

Les bourses visent à souligner la compétence des étudiants dans l'utilisation innovatrice des technologies dans la réalisation de projets en aménagement.

Critères d'admissibilité

Être inscrit dans un programme de maîtrise ou dans le programme de doctorat en aménagement de la Faculté de l'aménagement.

Critères d'attribution

- Dossier académique de haut niveau;
- Utilisation novatrice et réfléchie des technologies dans des projets reliés aux disciplines de l'aménagement;
- Créativité dans la conception des projets;
- Sens de l'éthique (développement durable, patrimoine, intégration sociale, etc.).

Dossier de candidature

- Texte (maximum de 5 pages) expliquant clairement à travers les projets, les liens entre l'utilisation innovatrice des technologies, la créativité des projets et le sens de l'éthique.
Important : la cohérence de votre texte joue un rôle central dans l'évaluation des dossiers.
- Curriculum vitae;
- Portfolio;
- Relevé de notes (non officiel).

Comité d'attribution

- Doyen ou son représentant;
- Deux professeurs de la Faculté;
- Une personne de l'extérieur de l'Université (de préférence un diplômé ou ancien professeur).

Date limite

- **Le 1^{er} février 2023**
- Vous devez transmettre votre dossier à : direction-amenagement@umontreal.ca
- **Un seul dossier en format PDF (NOM DE LA BOURSE_2022-2023_NOM_PRENOM)** en respectant l'ordre indiqué dans la section « Dossier de candidature ».
- Pour toute question, veuillez joindre Manon Duranleau (manon.duranleau@umontreal.ca).